

Bulletin Municipal - nº 66 - mars 2009

### Bulletin Municipal nº66

#### Directeur de la publication :

François FARRET, Maire

#### **Coordination:**

Françoise CHAPUT

#### Réalisation:

Service Communication

#### Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU, Albert ODOUARD, Andrée HUGOND, Marie-Hélène DAUPLAT, Jacques SCHNEIDER

#### **Impression:**

Imprimerie SIC 7, rue Joseph Desaymard - ZAC La Pardieu 63000 CLERMONT-FERRAND

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print, sous le label IMPRIM' VERT®

N° ISSN : 1283 - 5080 Tiré à 4100 exemplaires Distribué par la société ADREXO

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

Maire: François FARRET

1er Adjoint: Marie-Françoise BERKANI
2eme Adjoint: François RITROVATO
3eme Adjoint: BERNADETTE ROUX
4eme Adjoint: Jean-Claude BENAY
5eme Adjoint: Marie-Christine GIRAUD
6eme Adjoint: Jean-Michel Laumont
7eme Adjoint: Françoise CHAPUT
8eme Adjoint: Jean-Max BOURLIER

#### Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, NAYMA GUERMITE, ANTONIO NEVES, NATHALIE TAVARES, RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS, MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN, GUY DOR, PAUL SUTEAU.

Conseillers Municipaux:

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON, LÉNAÏCK WEISZ-PRADEL, VIVIANE GORCE, BRIGITTE PALLUT, JACQUES SCHNEIDER, MARIE-JEANNE GILBERT, GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT.



- § ÉDITO
- 4 ÉVÈNEMENTS MARQUANTS
- 6 DOSSIER DU MOIS
- 12 ÉCONOMIE
- 13 DIVERS
- **14** CLERMONT-COMMUNAUTÉ
- 16 VIE ASSOCIATIVE
- 18 LIBRE EXPRESSION
- 20 VIE ASSOCIATIVE (SUITE)
- 29 ENVIRONNEMENT/TRAVAUX
- 30 INFORMATIONS MUNICIPALES
- 34 INFOS SOCIALES
- 36 JEUNESSE



Bonjour,

Dans un contexte de crise, d'incertitude pour les collectivités territoriales (projet de réforme, annonce de la suppression de la taxe professionnelle) notre devoir est de ne pas rester spectateur passif mais au contraire d'agir pour ne pas rajouter de la crise à la crise.

Numéro vert, référents de quartiers : les outils de notre politique de proximité sont en place. A vous de vous en emparer pour les faire vivre. De notre côté, nous avons encore des progrès à faire, notamment sur la rapidité et le suivi des réponses que nous pouvons vous faire.

La gestion participative de l'action publique : nous en avons fait un thème important de la campagne. Les conseils participatifs fonctionnent. Environ deux cents personnes différentes participent. Tout n'est pas parfait, bien sûr. Nous devons continuer à apprendre à nous connaitre, à travailler ensemble pour le bien commun.

Vous êtes mieux informés, vous pouvez participer. Nous sommes en route pour un changement en profondeur du rôle de chacun dans la ville. A nous tous de jouer!

En 2009, nous porterons notre effort sur les investissements courants : entretenir le patrimoine (changement des chenaux de la mairie, changement des portes de la salle des fêtes par exemple), doter les services d'équipements leur permettant de mener à bien leurs missions (achat d'un camion multi fonctions : déneigement, entretien des fossés et des talus, ramassage des feuilles ; renouvellement de l'équipement informatique), mettre aux normes des établissements recevant du public (école Jacques Prévert), entretenir et refaire des voiries (rue du verger à Opme, impasse de Javaude par exemple).

Ces investissements courants sont une compétence obligatoire pour la commune. Nous essaierons de mettre en place, avec les services, une gestion prévisionnelle de ces dépenses pour établir une programmation pluriannuelle et éviter d'accumuler les retards comme nous avons pu le constater à notre arrivée il y a un an.

Pour améliorer les services au public, nous voulons nous appuyer sur des personnels bien formés, utilisant au mieux leur compétence et travaillant avec des outils performants (cf. investissements courants). C'est pourquoi nous mettons en place une véritable gestion des compétences et des plans de formation, ce qui était inconnu jusque là dans cette Mairie.

Nous voulons que Romagnat devienne une ville prenant toute sa part dans le développement de l'agglomération clermontoise. Nous mènerons pour cela une politique ambitieuse, dynamique et volontariste de développement de l'habitat. Les services offerts à la population doivent accompagner cette évolution. C'est pourquoi nous créons un service jeunesse, éducation, vie associative, sportive et culturelle qui permettra d'améliorer, de coordonner toutes ces actions et de doter enfin Romagnat d'une politique culturelle à part entière.

Nous créons également un service social qui sera chargé de mettre en place notre politique de solidarité de manière pertinente et efficace.

Des études pour des équipements ou aménagements structurants vont se dérouler tout au long de cette année : urbanisme, équipements sportifs, équipement socioculturel, modularité de la salle André Raynoird, cœur de ville, accessibilité et plan de circulation. Nous pourrons ainsi, en fin d'année, établir un programme d'investissements pluri annuel de 2010 à 2014.

2009, une année de construction de fondations pour que les années suivantes soient celles de l'épanouissement de Romagnat!

Cordialement,

François Farret Maire de Romagnat Vice-président de Clermont-communauté.



### Ça s'est passé à Romagnat



#### ► Thé dansant

es amateurs étaient au rendez-vous pour le premier thé dansant. Pas moins de 130 personnes ont swingué sur la musique de l'orchestre de Valérie DABERT et Paco ALEJO. Nul doute, au vu des échos recueillis auprès des participants, que cette « première » ne sera pas la dernière. Ce moment de convivialité fort apprécié de tous conforte l'équipe municipale dans sa politique du « vivre ensemble » et engage les structures associatives à favoriser les manifestations locales.



#### ► Trophées des bénévoles et sportifs de l'année

l'initiative de François Ritrovato et Tony Neves, l'équipe municipale a sollicité les présidents d'associations sportives pour désigner parmi leurs membres le bénévole et le sportif de l'année.

18 personnes ont été ainsi nominées et le Maire François Farret, les élus présents et les présidents d'associations, ont remercié les sportifs pour leurs résultats, leur esprit d'équipe, leur fair-play puis les bénévoles pour leur implication, les heures et les week-ends passés à organiser, préparer, écouter. Cette soirée a été aussi l'occasion pour l'ensemble du milieu sportif Romagnatois de se retrouver, d'échanger et de solliciter les élus pour d'éventuelles demandes.

Aide, rencontre, échanges, partage de compétences : le match était gagné et la partie pouvait se poursuivre autour du verre de l'amitié. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux trophées.



#### ► Spectacle de Noël pour les enfants de Romagnat

ous les enfants de Romagnat âgés de 3 à 11 ans, scolarisés ou non sur la commune, étaient invités au spectacle vivant de cinéma théâtral « Le Noël des Trèzeureux », proposé par la troupe de « La Cicadelle ».

A l'initiative de Nathalie TAVARES et de Jean-Michel LAUMONT, 400 enfants se sont retrouvés pour participer à un spectacle « peu ordinaire » où les comédiens passent de la scène à l'écran dans un conte de Noël.

Les artistes sollicitaient les enfants pour les amener dans un monde imaginaire à la recherche de la « Tacatacatique ». Cette machine fantastique aide depuis des années les lutins à fabriquer les cadeaux commandés et elle a disparu. Tous doivent conjuguer leurs efforts pour la retrouver.

# 10 décembre 2008

# Ça s'est passé à Romagnat

#### Marché de Noël bio, solidaire et équitable à Romagnat

es Romagnatois et les habitants des villes voisines sont venus nombreux pour cette « première ». Le marché bio, installé dans la salle Jacques Prévert, a attiré les amateurs de productions locales qui ont à cœur de protéger la terre et l'individu.

Le marché solidaire et équitable, installé dans la salle d'exposition, présentait des artisans Romagnatois, mais également Burkinabés, Béninois et Palestiniens. Beaucoup de couleurs, de dépaysement, mais également des échanges dans les discussions et de l'intérêt pour des projets bien au-delà de nos frontières.



Le marché de Noël organisé grâce au Comité des Fêtes, à la municipalité et au Conseil Général, c'était aussi des animations, des jongleurs, un joueur d'orgue de barbarie, un château gonflable, le père Noël avec lequel petits et grands ont eu la joie de se faire photographier et beaucoup de convivialité autour du vin chaud, sur des tables installées à l'abri pour servir du pain, avec des huîtres et de l'aligot.

# 12 et 13 décembre 2008

#### Distribution des colis de fin d'année

'équipe municipale et les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont mobilisés afin de distribuer à domicile les colis de fin d'année aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Les 430 bénéficiaires de ces colis ont apprécié la distribution chez eux. Cette heureuse initiative a permis aux élus d'aller à la rencontre des personnes qui souvent restent chez elles en raison de difficultés de déplacement. Cette année, il y avait un colis par foyer et non par personne. Le C.C.A.S. a pris cette décision en vue de redéfinir sa politique d'aide sociale et de diversifier ses interventions auprès de la population. Il a ainsi déjà été décidé d'étendre et d'améliorer l'aide aux transports en commun dès 65 ans ainsi que pour les demandeurs d'emplois.

#### ► Repas du C.C.A.S. pour les 70 ans et plus

François FARRET, Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale, entouré des membres du C.C.A.S et des conseillers municipaux ont accueilli les habitants de Romagnat âgés de 70 ans et plus pour un déjeuner dansant. Plus de 400 convives, salle A. Raynoird, ont participé au repas offert aux habitants de la commune pour débuter cette nouvelle année. Aux participants qui avaient pris place autour des tables décorées par la fleuriste de Romagnat, M. le Maire a souhaité une bonne et heureuse année 2009.

Et c'est dans une ambiance très chaleureuse, qu'amis et voisins ont partagé mets et vins. Puis une fois le repas terminé, les danseurs ont pris possession de la piste, entraînés par Delphine et son Boys Band, musiciens de l'Éveil Romagnatois et ils ont dansé jusqu'à la tombée de la nuit.







'urbanisme, « l'art d'habiter ensemble », permet de mettre en cohérence, sur le long terme, ce qui compose un territoire. Notre préoccupation est de construire une ville durable.

Nous voulons faire des choix favorables à l'environnement dès la conception des projets en y intégrant les enjeux environnementaux de l'urbanisme : les déplacements, les paysages et la bio diversité, l'efficacité énergétique, la gestion des déchets, l'eau, l'environnement sonore et le vivre ensemble.

L'urbanisation que nous souhaitons pour le développement de Romagnat nous permettra d'augmenter et diversifier l'offre de logements. Nous veillerons à ce que les services de la ville évoluent en parallèle et à ce que les prestations (services, commerces, emplois) de l'agglomération soient le plus facilement accessibles.

Pour être conforme à l'article 55 de la loi SRU, il manque à Romagnat 226 logements sociaux.

Nous vous présentons dans ce dossier les premiers éléments concrets de la mise en place de notre politique d'urbanisation et de développement de l'habitat.

#### PROJETS À COURT TERME 2009-2010

Clémensat sur le terrain en face du lotissement des Clématites : les aubépines

Il s'agit d'une initiative privée de la société URBASITE. Le projet a été présenté à la municipalité qui a fait part d'un certain nombre de remarques en demandant notamment des lots en accession à la propriété.

Des sondages de terrain pour connaître la nature du sol ont été effectués sur cette parcelle. Les démarches administratives, travaux de réseaux, voie d'accès, etc. auront lieu courant 2009 pour une livraison des constructions en 2010.

Ce lotissement comprend 12 lots :

- 4 maisons à usage locatif social dont le bailleur sera AUVERGNE HABITAT;
   A la demande de la municipalité, ces bâtiments seront construits avec les normes énergétiques (HQE) exigibles selon la loi applicable en 2012.
- 2 maisons individuelles groupées en accession à la propriété ou en locatif;
- 6 terrains à bâtir viabilisés (dont la surface moyenne est d'environ 600 m²).



Nous tenons à vous préciser que la société URBASITE (promoteur privé) est

différente de l'atelier URBA-SITE (architecte – urbaniste).

6

#### Allée André Guinard

La construction d'un immeuble sur cette parcelle comprendra 14 logements sociaux. Cette opération à l'initiative de la municipalité, a été confiée au bailleur social LOGIDOME.

Un certain nombre de ces appartements seront des logements PLAI-DALO, avec des prêts locatifs aidés d'intégration à destination des ménages les plus modestes.

Chaque logement disposera d'un parking en sous-sol; les places du parking extérieur seront conservées et un effort sera fait pour augmenter sa capacité.

Le calvaire et le monument situés sur la parcelle seront déplacés. Les autorités religieuses de la paroisse Saint-Verny et du diocèse de Clermont, sollicitées par le Maire, ont donné leurs accords pour ce déplacement en un endroit digne où ils seront mis en valeur.

Le bâtiment sera construit en répondant aux normes énergétiques (HQE) exigibles selon la loi applicable en 2010.

Ce projet comprend:

- 8 appartements type 4;
- 4 appartements type 3;
- 2 appartements type 2.



#### Lexique

ADEME : Agence de l'environnement

et de la maîtrise de l'énergie AEU : Approche environnementale

de l'urbanisme

logement Droit au DALO

opposable DPU : Droit de préemption urbain EPCI : Établissement public de

coopération intercommunale PLAI: Prêt locatif aidé d'intégration

PLU: Plan local urbanisme qualité

Haute HQE

environnementale SRU: Solidarité et développement

urbain

### préemption urbain

Prérogative des collectivités publiques, le droit de préemption urbain (DPU) permet aux communes, ou à leurs délégataires, de se porter acquéreurs prioritaires de tout ou partie de biens en voie d'aliénation, volontaire ou non, en vue de la réalisation de leurs actions et opérations d'aménagement. Il constitue pour ses bénéficiaires, titulaires ou délégataires, avec les zones d'aménagement différé (ZAD) et les zones de préemption des périmètres sensibles, un mode d'acquisition foncière à des fins d'intérêt général plus souple que l'expropriation. Le DPU peut être institué, sans limitation de durée, par délibération du conseil municipal, dans les seules communes dotées d'un plan local d'urbanisme

Source : Code de l'urbanisme





#### Angle rue Maréchal Foch / rue Maréchal Fayolle : Le clos romain

La construction de deux immeubles R+3 avec sous-sol sur l'initiative privée de TRADI-PIERRE va permettre la mise à disposition de 32 appartements répartis ainsi :

- 12 appartements sociaux dont le bailleur sera AUVERGNE HABITAT;
- 20 appartements libres à la vente : 9 T2, 7 T3 et 4 T4.

Le dépôt du permis de construire a eu lieu le 29 novembre 2008.

- Ces immeubles intègrent les exigences du développement durable avec le label H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale) :
- Système de chauffage par températion avec VMC double flux chaud / froid, procurant une économie de 15% à l'utilisation.
- Double vitrage plus performant (4-16-4).
- Panneaux photovoltaïques sur la toiture à l'étude en partenariat avec la Mairie.
- Récupération des eaux pluviales pour l'arrosage et l'entretien des parties communes.



#### Derrière le centre commercial du 8 mai

L'OPHIS doit proposer la construction d'un îlot avec 22 logements sociaux. Ce projet en est aux prémices.

Catégorie ménage	Auvergne
1 personne seule	21.132 €
2 personnes sans personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages*	28.220 €
3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge, ou jeune ménage* sans personne à charge	33.937 €
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge	40.968 €
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge	48.195 €
6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge	54.314 €
Par personne supplémentaire	+ 6.059 €

### Tableau sur les plafonds de ressources pour l'attribution d'un logement HLM

Ces plafonds sont à comparer avec l'avis d'imposition établi en 2007.

\*Jeune ménage : couple marié ou couple de concubins ou de partenaires Pacsés sans personne à charge, dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans.

Source : ministère du logement

#### **ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES**

#### L'école privée de la rue de Tocqueville

Deux hypothèses pour l'utilisation de cette parcelle acquise par la Mairie :

- Un projet d'établissement d'accueil temporaire (jour ou nuit) de personnes dépendantes. Ce projet comporterait aussi des appartements permettant l'accueil familial.
- Ou un projet de construction de logements sociaux.

#### Maisons de bourg

Grâce à l'utilisation du DPU, la municipalité envisage l'achat de maisons de bourg.

Elle les revendra ensuite au CCAS qui les louera par l'intermédiaire d'un bailleur social. Trois objectifs seront ainsi atteints : donner des recettes pérennes au CCAS, augmenter le nombre de logements sociaux, dynamiser le centre bourg.

#### PROJETS À MOYEN TERME

A moyen terme, la zone 1AU du PLU va s'urbaniser.

Pour être conformes à nos objectifs de construire une ville durable, nous avons fait le choix de réaliser une étude qui déterminera un schéma de principe d'aménagement en s'appuyant sur une approche environnementale de l'urbanisme (AEU).

Cette étude déterminera aussi une stratégie d'acquisition foncière pour permettre à la municipalité de garder la maîtrise de l'urbanisation.

La municipalité a confié à l'atelier URBA-SITE, l'étude des zones à urbaniser pour plusieurs sites :

Le Prat, Les Condamines et Saulzet le Chaud.

Si une demande globale a été faite c'est dans le but d'intégrer l'ensemble des paramètres de notre cité et de ne pas aménager de façon anarchique et sans cohérence ces différentes zones sans tenir compte de l'existant.

L'atelier URBA-SITE regroupe différentes compétences : urbaniste, expert ADEME pour la réalisation des approches environnementales de l'urbanisme, paysagiste, acousticien, responsable de la voirie et des réseaux divers.

Les membres de cette équipe ont été présentés à nos concitoyens lors de la projection-débat sur le documentaire « Huis clos pour un quartier » le 3 février 2009.

Leurs missions, les différentes étapes du projet, les modalités des rencontres programmées avec les Romagnatois ont été abordées au cours de la soirée. L'étude de faisabilité et la programmation pré opérationnelle se dérouleront ainsi :

- Première étape : diagnostic urbain, paysager et environnemental,
- > Deuxième étape : les enjeux, leur hiérarchisation,
- Troisième étape : propositions de trois ou quatre schémas d'aménagement urbain et paysager.

A la fin de chaque étape aura lieu une réunion publique :

- Première réunion : sensibilisation à la notion de quartier durable, présentation des éléments du diagnostic, discussion sur les potentialités et contraintes d'aménagement.
- Deuxième réunion : présentation des enjeux prioritaires par sites, discussion sur la hiérarchie des enjeux, les orientations d'aménagement.
- Troisième réunion : présentation des schémas d'aménagements retenus justifiés par l'AEU, discussion sur les ajustements possibles ou souhaitables.

Les choix à chaque étape seront validés par le comité de pilotage de cette étude.

Le schéma d'aménagement retenu à la fin de l'étude fera l'objet d'une délibération en conseil municipal. Cette délibération sera ensuite intégrée au PLU (modification nécessaire). Le schéma d'aménagement deviendra ainsi opposable à un tiers et permettra à la municipalité de garder la maîtrise du développement urbain, quels que soient les aménageurs qui réaliseront les projets (publics, privés, partenariat public/privé)

L'étude sera terminée à la fin du mois de mai 2009.





#### Développement durable et urbanisme

En France, le bâtiment représente :

- 42 % de l'énergie finale consommée
- 23 % des émissions de CO<sub>2</sub>

La Haute Qualité Environnementale est une démarche qui vise à maîtriser les impacts d'une opération de construction ou de réhabilitation sur l'environnement.

Pour les bâtiments neufs : le décret et l'arrêté du 24 mai 2006 relatifs aux caractéristiques thermiques des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments, plus connus sous

le terme de RT 2005 imposent notamment une consommation d'énergie inférieure à la valeur de référence.

D'autre part, le décret du 19 mars 2007 impose pour tout projet neuf ou de rénovation supérieur à 1000 m², de réaliser préalablement au dépôt du permis de construire (ou de la demande d'autorisation de travaux) une étude de faisabilité technico-économique portant sur les différentes énergies possibles, y compris les énergies renouvelables.

#### La proposition de loi GRENELLE II

Les objectifs peuvent se résumer ainsi pour le bâtiment :

- diminution de 38% de la consommation d'énergie dans les bâtiments existants d'ici fin 2020;
- 800 000 logements sociaux à rénover en priorité, en faisant passer la consommation d'énergie de plus de 230 à moins de 150 kWh/m²/an;
- Le label BBC 2005 devient la norme applicable à tout bâtiment neuf à partir de 2012;
- A partir de 2020, tout bâtiment neuf sera à énergie positive (c'est-à-dire qu'il produira par ses propres installations plus d'énergie qu'il n'en consommera).





Dans le cadre de l'approche environnementale de l'urbanisme, les enjeux suivent 6 thématiques : déplacements, paysage et biodiversité, énergies, eau, déchets, environnement sonore, que nous pouvons illustrer par ces quelques photos.







#### Synthèse des labels existants :

Niveau	Dénomination	Exigences
HPE 2005	Haute Performance Énergétique	Consommation d'énergie primaire (Cep) inférieure d'au moins 10% au minimum réglementaire
THPE 2005	Très Haute Performance Énergétique	Consommation d'énergie primaire (Cep) inférieure d'au <b>moins 20%</b> au minimum réglementaire
HPE EnR 2005	Haute Performance Énergétique Énergies Renouvelables	Consommation d'énergie primaire (Cep) inférieure d'au moins 10% au minimum réglementaire  Et part significative du chauffage par des énergies renouvelables
THPE EnR 2005	Très Haute Performance Énergétique Énergies Renouvelables et pompes à chaleur	Consommation d'énergie primaire (Cep) inférieure d'au moins 30% au minimum réglementaire Et mise en œuvre d'énergies renouvelables
BBC 2005	Bâtiment Basse Consommation d'énergie	Consommation d'énergie primaire (Cep) < 50 kWh / m² / an

### Article 55 de la loi solidarité et développement urbain (S.R.U)

La commune de Romagnat entre dans le champ d'application de l'article 55 de la loi S.R.U. qui impose 20% de logements sociaux alors que la ville de Romagnat atteint

Pour cette carence, la commune est redevable d'un prélèvement égal à 20% du potentiel fiscal par habitant multiplié par le nombre de logements sociaux manquants sans pouvoir excéder 5% du montant des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce prélèvement est diminué des dépenses effectuées par la commune en faveur de la production de logement social (prévues au décret du 13 décembre 2001 telles

Le versement de ce prélèvement fiscal s'effectue auprès d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) compétent pour effectuer des réserves foncières en vue de la réalisation de logements sociaux.

Le conseil municipal doit définir un objectif de réalisation de logements locatifs sociaux qui ne peut-être inférieur au nombre de logements sociaux manquants pour atteindre les 20% du total des résidences principales. Le rattrapage se fait par périodes triennales et doit représenter au moins 15% de l'écart constaté.

Sont notamment comptabilisés dans les logements sociaux : ceux des organismes HLM, les logements conventionnés et les logements ou les lits des foyers -

Source : Code de la construction et de l'habitation



### Entreprises Romagnatoises



#### « Chez Tonton »

Restaurant Chez TONTON SARL La Rôtisserie 19 rue Fernand-Forest 63540 ROMAGNAT Tél.: 04 73 28 36 02

Port.: 06 88 91 66 08

« Chez TONTON », c'est tout bon!

Implanté 19 rue Fernand Forest, à ROMAGNAT, le restaurant « Chez TONTON » s'adresse en priorité aux chefs d'entreprises et propose le plus souvent un plat unique consistant. Un climat de confiance, de la classe, de la diversité, de la convivialité, s'ajoutent à la diversité des plats que l'on vient déguster essentiellement sur réservation et pour environ 25 €...

Vraiment, « Chez TONTON », c'est tout bon!



#### M. Didier COHENDY



M. Didier COHENDY **Exploitant agricole** 68 avenue Clémensat **63540 ROMAGNAT** 

Tél.: 04 73 62 00 02

La défense de la Nature et son respect ont conduit M. COHENDY à participer au marché bio de Noël.

Après avoir repris l'exploitation familiale, il lui a donné une impulsion et obtenu depuis 2002 le label bio.

Il commercialise sur place ou au marché St-Joseph, pain, farine et élève des chevaux destinés au dressage ou à l'attelage.

#### COULEURS DE CRATÈRES

**COULEURS DE CRATÈRES SARL** Créalave 18, rue Cugnot Z.A. de l'Artière 63540 ROMAGNAT

Tél. /Fax: 04 73 87 57 80

courriel: info@couleursdecrateres.com Site: http://www.couleursdecrateres.com

Créé en 2001 à Romagnat et plusieurs fois primé, ce vaste atelier d'artisanat d'art en lave émaillée qui possède une salle d'expo vente est ouvert au public du lundi au vendredi de 9H à 12H et de

14H à 18H ou sur rendez-vous.

Son four de grande capacité lui permet de créer des oeuvres de grand volume telles que tables, plans de travail, plaques personnalisées, lampes, cadres, miroirs, horloges, trophées...





## Masques et fleurs



#### Une artiste Romagnatoise expose à Paris

oëlle MARTIN, qui est installée à ROMAGNAT depuis bientôt quatre ans, poursuit son chemin d'artiste plasticienne reconnue d'expositions en expositions.

Déjà présente en permanence au Musée de l'Art en Marche de LAPALISSE (premier Musée d'Art Brut de France!), elle a posé ses sculptures

et ses totems dans l'atelier international du Musée ADZAC à Paris – 3 rue Jonquoy, Paris XIV - en janvier. Les œuvres de Joëlle MARTIN ont été particulièrement appréciées et de nouvelles expositions prestigieuses découleront de cette prestation.

Souhaitons bon vent à notre artiste.

Tél.: 06 10 31 25 36



#### Des tulipes pour vaincre le cancer



Des tulipes, **Contre le Cancer•** 

ette année 130 000 bulbes ont été plantés sur un champ mis à disposition par le Lycée Agricole Louis Pasteur de Marmilhat à Lempdes, qui constitue le principal relais tulipes. D'autres relais seront proposés au cœur des communes, sur les marchés, dans les centres commerciaux du 28 mars au 21 avril 2009.

En 2008, grâce à un tel dispositif à l'initiative des clubs services du « grand Clermont », 40 000 euros ont été reversés à la Ligue contre le Cancer.

Cette année encore, LES RELAIS TULIPES proposeront un bouquet de 10 tulipes contre un don de 5 Euros. Les sommes collectées seront reversées intégralement au Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer, afin de lutter contre cette terrible maladie. La recherche et le dépistage avancent, de plus en plus de pathologies trouvent une rémission, voire une quérison définitive.

La vente de chaque tulipe est un pas fait contre la maladie.

TOUS ENSEMBLE UNISSONS NOS EFFORTS POUR FAIRE RECULER LE CANCER

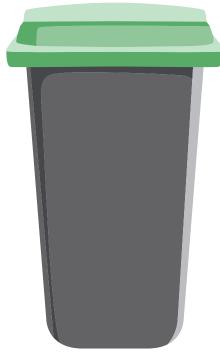
### Nouvelle collecte...



#### Des bio déchets sur Romagnat

epuis novembre 2006, près de 450 logements répartis sur les villages d'Opme et Saulzet le Chaud ont bénéficié d'une collecte des bio déchets (ou fermentescibles) à titre expérimental. Les résultats de cette collecte ayant été positifs, les élus de Clermont Communauté ont décidé son extension à l'ensemble des zones pavillonnaires de Romagnat. La moitié de la population sera donc concernée.

Entre le 23 mars et le 17 avril prochains, 1710 maisons supplémentaires de Romagnat seront équipées d'une nouvelle poubelle réservée à cet usage. Elle sera grise à couvercle vert amande. Les bacs à couvercle marron en service actuellement seront remplacés ultérieurement par ces nouveaux bacs, dont l'usage sera ainsi clairement identifiable sur toute l'agglomération.



Toute la commune est concernée, sauf les zones du centre ville et les zones commerciales, industrielles et artisanales.

#### Pourquoi cette nouvelle collecte?

Chaque habitant de Clermont Communauté produit près de 490 kg par an de déchets (collectes en porte à porte et en déchetterie). Actuellement, le tri permet d'en recycler 37 %. Le reste est enfoui à Puy Long.

Bientôt, grâce à la collecte des bio déchets et la modernisation du site de Puy Long, 60 % de nos déchets seront valorisés!

#### Quels déchets?

La collecte des bio déchets concerne quatre types de déchets :

- les déchets de préparations de repas (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café et filtres, sachets de thé)
- les restes alimentaires (restes de repas, pain, croûtes de fromage, os, fruits et légumes abîmés)
- les papiers souillés (mouchoirs et serviettes en papier, essuie-tout)
- les déchets verts (tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, branchages, sciures, copeaux). Les déchets verts en grande quantité doivent être apportés en déchetterie.

Ces déchets doivent être déposés directement dans le bac ou emballés dans un papier journal. Les sacs en plastique sont proscrits car ils ne permettent pas un compost de qualité.

Le lavage régulier des bacs reste à la charge des utilisateurs.

Les couches-culottes, les lingettes et la litière ne peuvent pas être compostées et doivent être déposées dans la poubelle habituelle.

#### Comment va-t-elle se faire?

Des agents de Clermont Communauté rencontreront les habitants afin d'expliquer ce nouveau geste de tri.

Les nouveaux bacs seront collectés une fois par semaine, en remplacement d'une des deux collectes d'ordures ménagères actuelles.

#### ATTENTION! A partir du mois de mai

les jours de ramassages seront les suivants :

- Mardi : Ordures ménagères (bac noir)
- Mercredi : Collecte sélective
   (bac à couvercle jaune ou sac jaune)
- Vendredi : Collecte des bio déchets (bac à couvercle vert amande)

sauf pour les zones non concernées, dont les jours restent inchangés.

Afin de ne pas encombrer les rues, nous vous remercions de veiller à rentrer les bacs le plus tôt possible après le passage de la benne.



### ... à Romagnat!



#### Et après?

Ils seront transportés à Aubiat, jusqu'à la plate-forme de compostage. Le compostage, qui résulte de l'action de micro-organismes en présence d'eau et d'oxygène, transforme les déchets organiques, en produits comparables à de l'humus. Au terme d'un processus qui dure environ huit mois, les déchets fermentescibles seront transformés en engrais naturels. Ils seront mis en vente, principalement pour les agriculteurs.

Cette nouvelle opération entre tout à fait dans le cadre de la politique de Clermont Communauté en matière de déchets : trier le plus possible pour arriver au recyclage maximum et ainsi limiter l'enfouissement des autres déchets.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec le Service Environnement de Clermont Communauté au **04 73 74 31 00** ou consulter le **site Internet**:

http://www.clermontcommunaute.net





### La Pastourelle



#### Assemblée Générale



e 18 janvier 2009 s'est tenue l'assemblée générale de La Pastourelle d'Auvergne en présence Monsieur RITROVATO, Adjoint au Maire, et de Madame HUGOND, présidente du Comité des Fêtes. Ce fut l'occasion pour le président Sébastien MORANGE de faire le bilan de l'année écoulée.

Les moments forts de la saison ont été : le repas dansant annuel, l'animation du congrès de la MGET (Mutuelle Générale de l'Équipement et des Transports) à la Grande Halle d'Auvergne, le déplacement du groupe à Chiddes dans la Nièvre, l'organisation du festival international « Romagnat en Folklore » avec l'aide de la municipalité et du Comité des Fêtes, l'exposition de costumes anciens pour les Journées du Patrimoine, l'animation du colloque de l'ACNBH (Association des Colloques Nationaux des Biologistes Hospitaliers) à Vulcania et bien sûr le 4eme Aligot Géant.



Mais on a aussi parlé de l'avenir, avec les projets pour 2009. Le repas dansant a eu lieu le 14 février 2009, salle A. Raynoird avec l'orchestre de Sébastien DEWEZ.



Les 3, 4 et 5 juillet, la Pastourelle recevra la Hongrie dans le cadre de la Semaine des Cultures issues de l'Immigration : conférence, repas-spectacle, animation en plein air, initiation aux danses hongroises (renseignements au 04 73 77 06 02).

Enfin, le 5<sup>eme</sup> Aligot Géant aura lieu courant novembre 2009.

Le mot de la fin est revenu à Monsieur RITROVATO qui a souligné l'implication de La Pastourelle dans la vie associative de Romagnat.

La journée s'est terminée par une rétrospective photographique de l'année écoulée.



# Comité de jumelage

### Romagnat

#### Galette et nouveau jumelage

e Comité de Jumelage de Romagnat, s'est réuni le vendredi 23 janvier, salle des banquets, afin de partager une fois encore la traditionnelle galette des rois.



Le président, Alain JAMMES, a profité de cette rencontre pour évoquer à la cinquantaine de membres présents les événements essentiels qui animeront cette année 2009.

Tout d'abord, le Comité aspire au succès de la mise en place d'un nouveau jumelage avec un des 4 Pays retenus (en accord avec la Municipalité), parmi les 8 proposés par la commission de Travail. Ces pays sont : la Pologne, la Slovaquie, la Tchéquie et la Slovénie, une étude de faisabilité est d'ores et déjà engagée pour chacun d'eux.

Ensuite, grâce à l'investissement actif de ses « jeunes » membres, notamment Céline LASSERRE, le Comité envisage un projet d'échange permettant à 7 jeunes de LICCIANA de découvrir sous 48 h notre capitale et réciproquement.

De plus, l'année 2009 sera placée à nouveau sous le signe du voyage, car il a été décidé à l'unanimité qu'un séjour à Rome serait organisé au cours du second semestre pour la plus grande joie de tous.

Puis Alain JAMMES a rappelé à l'assistance qu'un voyage dans la capitale italienne est aussi prévu par le Comité de Jumelage de Beaumont. La soirée s'est terminée dans une ambiance amicale par de nombreux couronnements.

A noter que les adhésions pour 2009 au Comité de Jumelage sont encore possibles, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Comité de Jumelage de Romagnat 5 Rue Maréchal Foch 63540 Romagnat

Tél.: 04 73 62 08 24

**courriel**: <a href="mailto:comitejumelageromagnat@orange.fr">comitejumelageromagnat@orange.fr</a>

#### Foire de printemps

'association Fête de la Rue organise le 25 avril 2009 une foire de printemps - vide grenier - brocante.

Durant toute la manifestation, vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place.

Artisans locaux et commerce équitable complèteront cette manifestation place de la Halle et place F. Mitterrand.





Erratum : Les horaires d'accueil des enfants dans la structure multi accueil « Gribouille et Carapate » sont de 7h30 à 18h15. Nous nous excusons auprès de la directrice M<sup>III</sup> BILLIAN pour l'erreur sur les horaires d'ouverture parue dans le dernier bulletin.



### LIBRE EXPRESSION: LA VOIX

#### Groupe majoritaire de Gauche Romagnat avec vous

#### De l'engagement des élus

Ecouter et répondre aux besoins des Romagnatois pour faciliter leur vie quotidienne, développer et dynamiser les tissus sociaux, économiques, associatifs et culturels de notre commune, préserver l'environnement de notre territoire, anticiper l'avenir de notre commune par des projets fédérateurs, constituent les objectifs prioritaires de votre équipe municipale. Mais nous avons été aussi élus sur des valeurs politiques déclinées dans notre programme, valeurs sur lesquelles nous fondons notre action et que nous défendons lorsque nous estimons qu'elles sont attaquées ou bafouées.

La cérémonie de parrainages républicains en juin dernier et plus récemment les discours prononcés par François Farret lors des deux cérémonies de présentation des vœux du Maire aux personnels municipaux puis aux membres des associations et de la société civile de notre commune ont exprimé fortement notre attachement à ces valeurs de solidarité, d'écoute, d'équité, de reconnaissance des diversités... Lors du Conseil municipal du 4 février, les élus de la majorité municipale « Romagnat avec Vous » ont rappelé l'importance de ces valeurs à travers l'adoption de deux vœux¹ dont nous souhaitons expliciter ici le sens.

Le premier vœu, formulé sous forme d'une lettre, demande au directeur du CMI de Romagnat de s'assurer que les intérêts des salariés lors de l'externalisation de certains services du CMI seront bien pris en compte lors de leur réorganisation. Les élus du groupe majoritaire « Romagnat avec Vous » affirment qu'il est du ressort d'élus municipaux d'accorder un soutien symbolique et une attention particulière aux salariés de la plus importante entreprise de Romagnat alors même que ceux-ci vivent une période de transition incertaine pour leur avenir. Comprenons bien qu'il ne s'agit en aucune manière d'intervenir dans la gestion du CMI. Nous manifestons simplement notre solidarité à des salariés et des syndicalistes, inquiets pour leur travail et leur établissement, un appui moral qu'en tant que municipalité à majorité socialiste nous devons nous faire un devoir et un honneur d'accorder.

Le second vœu exprime la volonté forte de la municipalité de défendre le système éducatif en demandant au gouvernement de surseoir au train de réformes inconsidérées qui affecte l'Education Nationale, de la maternelle à l'université en passant par l'école primaire et le lycée. De telles mesures prises sans concertation avec les professionnels de l'éducation et de manière hâtive organisent de manière programmée le démantèlement du système

éducatif au détriment de la réussite scolaire des élèves et des étudiants. Aussi nous estimons, en tant qu'élus, qu'il est de notre devoir d'alerter nos concitoyens sur les dangers que fait courir à l'école de la République la politique éducative du gouvernement.

Contrairement aux critiques éhontées formulées par l'opposition municipale lors de la présentation de ce vœu, les inquiétudes que nous formulons sont loin de ressembler à une « auberge espagnole » (sic!) de revendications.

En tant qu'élus de gauche nous constatons simplement le désarroi, la lassitude et la colère montante d'enseignants, désignés à l'opinion publique comme les uniques responsables de l'échec scolaire d'une partie des élèves (12%).

Ce vœu nous permet également de dénoncer le double danger social induit par ces réformes. Cette politique qui menace deux écoles de notre commune, le lycée professionnel et le FLEP ne mesure pas le coût social à moyen et long terme qu'elle engendre. Aggravant l'échec scolaire (en particulier par un alourdissement des effectifs par classe et la suppression des enseignants spécialisés du RASED), ces réformes contribuent à accroître la désespérance parmi notre jeunesse. Cette politique éducative au forceps aggrave la fracture sociale en dressant l'Etat contre les collectivités territoriales (avec l'instauration d'un service minimum d'accueil qui fait abstraction de la plus élémentaire sécurité des élèves), en divisant le corps enseignant (entre ceux qui ont droit à certaines primes tandis que d'autres en sont exclus), en opposant les parents d'élèves entre eux (ceux qui soutiennent les enseignants grévistes et ceux prêts à participer à la mise en place du service minimum d'accueil) ou les établissements (avec la déréglementation affectant la carte scolaire).

Plus grave encore, ces réformes remettent en cause l'égalité des chances : elles signent la fin de l'éducation prioritaire, des initiatives artistiques et culturelles en direction des élèves les plus défavorisés et le déclin des mouvements pédagogiques et d'éducation populaire qui permettent aux enseignants de trouver des complémentarités éducatives.

Le monde éducatif doit suivre les évolutions de la société : se transformer oui, être démantelé non. C'est le sens du message que nous souhaitons transmettre aux familles de Romagnat à travers ce vœu. Cela fait partie de notre engagement d'élus de gauche. C'est à cette place que vous nous avez installés pour défendre vos intérêts et celui de vos enfants.

Rémy SERPOLAY



# DES GROUPES POLITIQUES

#### Groupe d'opposition Agir Ensemble pour Romagnat

our ce premier bulletin d'année 2009, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux, dans un contexte difficile qui génère au minimum de l'inquiétude et malheureusement parfois des pertes d'emplois avec toutes les conséquences que l'on connaît.

Presqu'un an après la mise en place d'une nouvelle municipalité, période faite de beaucoup de communication, quels vœux formulent les six élus de l'opposition que nous sommes ?

Nous voulons être une force de propositions concrètes, associée aux démarches et projets, pour autant qu'ils existent. Quelles sont les actions qui nous apparaissent prioritaires?

- \* Réaliser un urbanisme harmonieux répondant aux besoins de la population. La priorité doit être le réaménagement et la réhabilitation du centre bourg en cohérence avec les quartiers périphériques. Les futures zones à urbaniser ne doivent pas pénaliser les Romagnatois tout en favorisant l'implantation de jeunes générations.
- Répondre au vieillissement de la population et à la dépendance croissante avec l'étude d'une nouvelle maison de retraite. L'emplacement de l'ancienne école privée serait idéal.

Pour pouvoir travailler correctement, le travail des commissions municipales doit être organisé, ce qui est loin d'être le cas à ce jour pour certaines d'entre elles. Ce devrait être aussi un lieu de réflexion entre majorité et opposition au lieu d'être celui où on nous informe de ce qui se passera.

#### Nous ne voulons pas entrer dans le débat politique.

Lors de la cérémonie des vœux aux associations, commerçants et artisans, le Maire évoquait, entre autres éléments de politique, avec beaucoup d'émotion, la cruelle maladie d'un ami cher, en l'occurrence le parti socialiste, mais dont la convalescence était en bonne voie! La loi donne à la majorité municipale le droit et le devoir de gérer la commune dans l'intérêt et le respect de tous les citoyens. Nous aurions souhaité plus d'encouragement vers l'ensemble des personnes qui participent au développement et au dynamisme de la commune par leurs actions et leur esprit d'entreprise. Nous réaffirmons notre choix et

notre volonté d'une gestion communale qui réponde aux aspirations de l'ensemble des habitants de Romagnat, quelles que soient les convictions politiques de chacun.

#### Application de la loi sur le service minimum d'accueil des enfants

Le droit de grève des enseignants est un droit constitutionnel qui ne saurait souffrir d'aucune remise en cause. Dans le même temps, la loi du 20 août 2008 oblige les municipalités à mettre en place un service minimum d'accueil des enfants. A Romagnat, le maire nous a encore confirmé le 4 février dernier en conseil municipal, sa volonté politique de ne pas assurer ce service. Nous en avions référé au Préfet en novembre dernier.

Conscients des problèmes que cette posture pose à de nombreux parents, les membres de notre association se portent volontaires pour participer à la mise en place de ce service.

#### **Clermont Communauté**

Nous échappons, du moins provisoirement, à la mise en place de la taxe additionnelle. A l'unanimité, les vices présidents ont jugé inopportun l'instauration de cette taxe pour 2009. Ce sera pour 2010. Cet épisode aura eu au moins une vertu : réétudier l'ampleur de certains projets «vers le juste nécessaire».

#### Notre permanence :

Chaque mercredi de 10h30 à 12h00 et le jeudi de 17h30 à 19h00 dans notre local de la Mairie de Romagnat (traverser le parc, au fond à gauche sous le porche).

#### Pour consulter notre blog:

agirensemblepourromagnat.over-blog.com

JACQUES SCHNEIDER, MARIE-JEANNE GILBERT, GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT

### Romagnat Pétanque



#### Nouveau Bureau

ors de leur Assemblée Générale du 15 novembre 2008, les pétanqueurs et pétanqueuses de Romagnat-Pétanque ont élu un tout nouveau bureau.

Les 20 membres qui le composent désormais se sont fixés pour objectif le développement du nombre de licenciés en associant convivialité et esprit sportif sur et autour des terrains de jeux. ROMAGNAT PÉTANQUE participera également à la Coupe de France (8 joueurs) et aux Championnats des Clubs (3 équipes de 6 joueurs).

A signaler que le meilleur joueur 2008 a été François GALLEGO qui a brillamment représenté la société tout au long de la saison écoulée. Les concours inter-sociétaires et membres honoraires privilégiant amitié et bonne humeur seront reconduits pour permettre aux joueurs de tous niveaux de se livrer à leur sport favori.



Avec Agnès BARET comme présidente, ROMAGNAT-PÉTANQUE entend bien développer dès cette année la fréquentation de son concours régional (20/06/2009), de ses 4 concours départementaux mais également encourager la participation de ses joueurs aux concours nationaux, régionaux, départementaux ainsi qu'aux différents championnats.

La section des Papys Pétanqueurs sera animée cette saison par Gilles TREILLE, Georges FERIE et Raymond TRINCAL.

Dès le retour des beaux jours, les amateurs de la petite boule pourront se retrouver sur les terrains de ROMAGNAT PETANQUE dans un esprit convivial et sportif.



#### Référents de quartiers

Erratum : M. François RITROVATO, adjoint au Maire et référent pour le quartier de la Bouteille assure ses permanences **sur rendez-vous**, les Romagnatois peuvent le joindre en appelant le n° vert :

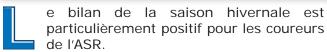
N° Vert 0 800 40 00 63

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Le service communication profite de cet espace pour rappeler que tous les référents peuvent être sollicités soit lors de leurs permanences, soit grâce au numéro vert.

### A. S. R. Athlétisme

#### Performances et convivialité pour les athlètes



En novembre déjà, lors des 24h d'Aulnat, deux athlètes du club ont réussi des performances d'un bon niveau national : 173km pour Marta GORSE et 197km pour Francis DE CARVALHO.

En décembre, le club a offert l'inscription à la Corrida de la St-Sylvestre disputée par plus de mille coureurs.

Plus de 60 Romagnatois y ont participé et en féminine la victoire est revenue à Emmanuelle LECLERCQ, nouvelle venue au club. L'hiver est aussi la saison des cross. Là aussi les Romagnatois se sont distingués, que ce soit au cross de Volvic ou sur les épreuves comptant pour le Challenge Départemental.

Maladies, méforme, indisponibilités ont empêché les féminines de donner toute la mesure de leur talent. Mais il faut noter la belle victoire dans sa catégorie de Christine FAYOLLE.

En senior homme Pierre SEGUIN termine 4<sup>eme</sup>; en vétéran on trouve 6 Romagnatois dans le top 20 avec à leur tête Pascal DE MAGALHAES (5<sup>eme</sup>). A souligner aussi la prometteuse 5<sup>eme</sup> place de la benjamine Mathilde OLLIER.

La soirée galette qui avait lieu le 23 janvier réunit plus de 120 personnes. De l'avis général ce fut un grand moment de convivialité en attendant la journée du 26 avril où de nombreux bénévoles sont attendus pour assurer la réussite de la neuvième édition de La Romagnatoise.





Le service communication vous informe des différentes manifestations organisées par la municipalité via :

- ☑ Le bulletin municipal;
- ☑ Des affiches chez les commerçants, dans les locaux des services publics ;
- ☑ Les journaux : La Montagne et/ou Înfo magazine ;
- ☑ Des flyers (petites affiches chez les commerçants) ;
- ☑ Les panneaux d'affichage municipaux ;
- ☑ Le site Internet de la Mairie, <a href="http://www.ville-romagnat.fr">http://www.ville-romagnat.fr</a>;
- ☑ Parfois les banderoles et Radio France Bleue Pays d'Auvergne.

D'ici septembre, lors d'une manifestation organisée par la municipalité, nous allons demander aux Romagnatois par quels moyens ils ont été informés de cette manifestation pour évaluer l'impact des moyens d'information et en modifier les supports si nécessaire.



# Foyer Rural d'Opme



#### Gym et activités chaleureuses

e FRO propose de nombreuses activités :
- yoga (adultes : hommes et femmes), les
lundis de 18h30 à 20h15, à la Maison pour
tous avec Brigitte

- gym-éveil (enfants de 3 à 7 ans) : les mercredis de 15h30 à 17h, à la Maison pour tous avec Lola, - gymnastique (adulte : hommes et femmes) : les mercredis de 18h15 à 19h15, à la Maison pour
- après-midi jeux de société (adultes : hommes et femmes) : les jeudis de 14h à 20h, à la cantine de l'école.

tous avec Sylviane.

**21 mars** : carnaval à partir de 15h dans les rues du village avec la Banda de L'Eveil Romagnatois, suivi d'un bal privé en soirée.

**12 avril** : ramassage des oeufs de pâques pour les enfants du village à 11h45 précises.

**14 juin** : voyage organisé autour du pays d'Ambert.

19 juin : fête de fin d'année des petits de la gym éveil avec Lola à partir de 17h30 suivie à 19h30 de la fête de la musique avec l'Éveil et différents groupes qui peuvent d'ailleurs prendre contact avec nous dès à présent.

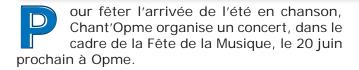




### Opme orchestre



#### Chant'Opme



Pour l'enchantement des petits et des grands, la première partie sera assurée par Rémy BRICKA « l'homme orchestre ».

Autour d'un répertoire festif, Chant'Opme entonnera la deuxième partie.

Un lâcher de ballons aura lieu juste avant le concert. Un lot sera remis aux 5 personnes dont les ballons seront partis le plus loin.

Venez nombreux, le samedi 20 juin 2009, partager avec nous une excellente soirée en chansons.

Rendez-vous à 20h30, dans la cour de l'ancienne école de Opme (entrée gratuite).



Contact Chant'Opme:

Tél.: 06 07 16 27 82

Courriel: <a href="mailto:chantopme@yahoo.fr">chantopme@yahoo.fr</a>

**Site**: <a href="http://pagesperso-orange.fr/chantopme">http://pagesperso-orange.fr/chantopme</a>

#### Chevaliers de la cacahuète

es recherches continuent. Dans le dernier bulletin municipal, le Comité des Fêtes a lancé un appel pour retrouver les « Chevaliers de la Cacahuète » afin d'organiser un travail préparatoire pour une rencontre des « décorés » sur une prochaine fête.



Quelques contacts ont été pris mais le Comité des Fêtes continue de faire appel à vous, à vos familles pour retrouver des souvenirs, des adresses.

Rappel des contacts possibles :

- Par téléphone à la présidente : 04 73 62 62 43 ou 06 81 66 87 92,
- Par courrier :
   Comité des Fêtes
   27 cour de Bezance
   63540 ROMAGNAT
   ou déposé en Mairie,
- Par internet sur la boite : <u>comitefetes.romagnat@laposte.net</u>

Traditionnellement couplé à la fête de la cacahuète, le Carnaval, organisé par le FLEP en collaboration avec le Comité des Fêtes, est fixé le Samedi 28 mars 2009.



#### **Bloc-notes**

Comme prévu, nous n'avons pas repris le bloc-notes sur ce bulletin, pour laisser la place à l'actualité. Si vous n'avez pas gardé ces informations, vous pouvez les retrouver sur l'agenda, sur le site internet de la Mairie ou dans les bulletins précédents qui sont à votre disposition à la Mairie.



#### Quelques dates à retenir pour 2009...

Samedi 21 mars	Stage Yoga ayant pour thème la respiration « Harmonie et longévité ».	
Samedi 28 mars	Carnaval de Romagnat. Thème « La Préhistoire » avec la possibilité de décorer les remorques MICHELIN, mises à disposition pour les enfants (venir les retirer au FLEP).	
Du 6 au 17 avril	Centre de loisirs pour les 4/12 ans.	
Du 12 au 18 avril	Séjour franco-italien dans les Alpes pour les ados de 14/17 ans. Inscriptions avant le 27 mars 2009.	
Samedi 16 mai	Stage Yoga ayant pour thème la Marche Afghane « Savoir mieux respirer en marchant ».	
Samedi 16 mai	Production des groupes de Rock de Romagnat.	
Samedi 23 mai	Stage de country.	
Les 5, 6 et 7 juin	16 <sup>eme</sup> Rencontre théâtre enfants.	
Samedi 13 juin	Fête du FLEP.	
Samedi 20 juin	Gala de cirque et de danse du FLEP.	
Jeudi 23 juillet	« Un été au ciné ».	



Sans oublier l'accueil ados (RIJ) pour les jeunes de 12 à 17 ans.

#### Le RIJ est ouvert :

- mardi, jeudi et vendredi, de 16h00 à 18h30
- mercredi et samedi, de 14h00 à 18h30
- <u>Périodes de vacances scolaires :</u> du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h30.

#### Carnaval de Romagnat

e carnaval organisé par le FLEP, avec la participation du Comité des Fêtes qui offre le goûter, de la Mairie et du Conseil Général du Puy de Dôme, se déroulera le 28 mars 2009 avec pour thème « La préhistoire ».

Le départ sera donné du Centre Médical Infantile (CMI) vers 14h30, après une séance de maquillage à partir de 13h15.

Le défilé empruntera le parcours suivant : rue de la Prugne – rue Mal Foch – place F. Mitterrand – rue H. Dunant – rue des Caves – av. de la République – parc de la Mairie – arrivée derrière le FLEP.

Des confettis seront vendus sur le trajet.

La troupe de Morequendi et la Banda de l'Eveil Romagnatois animeront la parade dans les rues. Ils seront aidés par le groupe Samba Tida qui terminera l'animation de l'après midi par une farandole derrière le Foyer, avant le goûter bien mérité.





#### Les illuminations de Romagnat

ette année 16 candidats se sont inscrits pour ce concours :

Le jury, composé de 14 membres du Comité des Fêtes, a sillonné les rues le 30 décembre 2008 et a établi son classement.

La remise des prix a eu lieu le 6 mars 2009 en présence du Maire, du bureau municipal, des membres du Comité des Fêtes et de notre partenaire BOTANIC.



### Le Concours "Illuminons notre ville"

#### **RÉSULTATS**

#### APPARTEMENT ET MAISONS DE BOURG (5 candidats)

**1**er **prix**: M. M<sup>me</sup> DE OLIVEIRA FREITAS, 3 rue Côte Blatin

#### **MAISONS ET JARDINS**

#### (9 candidats + 1 hors concours)

1<sup>er</sup> prix : M. BOST Michel, 36 rue des Pâles 2<sup>eme</sup> prix : M<sup>me</sup> DURET Danielle, 2 rue des Noyers.

Hors concours: M. VILMOT Christian, 16 rue du Pré Barret.

#### **VITRINES (1 candidat)**

SALON PERFORMANCE, 14 avenue Gergovia.

Félicitations à tous

#### Romagnat fleuri

omme chaque année, le comité des fêtes, en partenariat avec BOTANIC, vous invite à embellir Romagnat et participer au concours des balcons et jardins fleuris

#### BALCONS ET JARDINS FLEURIS

	En partenaria	t avec <b>BOTANIC</b>		
PAE	Champ Madam	ne - 63110 BEAUMONT		
Merci de remplir ce bulletin d'inscrip Comité des fêtes - Mairie de Romag ou de le déposer à l'accueil de la Ma Date limite de retour des bulletins : Passage du jury début juillet ; prése	<i>nat - 63540 RC</i> airie. 22 juin 2009	DMAGNAT	ole.	
Nom :	F	Prénom :		 
Adresse:				 
Téléphone :	É	tage éventuellement :		 
L'espace fleuri est :				
un fardin		un ba	alcon	

**Engrals** biologique

### Comité des Fêtes



#### Téléthon 2008



ette année encore, associations et bénévoles se sont mobilisés autour du Comité des Fêtes pour le Téléthon 2008.

La mobilisation avait d'ailleurs commencé auparavant avec la Soirée Beaujolais nouveau dont les bénéfices allaient au Téléthon et avec la vente des porte-clés qui ont été présentés aux Romagnatois malgré le mauvais temps. 1.400 porte clés ont ainsi pu être vendus.

Vendredi 5, Michel PELLETIER et la chorale CRESCENDO ont fait une répétition ouverte à tous à l'église. Ensuite la soirée pouvait se poursuivre salle Jacques Prévert par une animation jeux et un repas. L'ambiance y était toujours très sympathique.

Pendant ce temps là, rue de la Prugne, la bourse aux jouets s'organisait ainsi que les ventes de produits Téléthon. Le premier des groupes de jeunes (SON'ART) a donné un concert juste avant l'apéritif. Les camions sont arrivés en même temps que la Banda de l'Eveil Romagnatois et l'on a pu assister à un concert complété par quelques coups de klaxon. Les chauffeurs de camions n'étaient pas venus les mains vides et ont porté des brioches aux enfants ainsi que des cadeaux.

La municipalité a offert un apéritif sur place puis le temps étant compté, les chauffeurs sont allés manger dans la salle des fêtes du CMI où des bénévoles avaient préparé un repas (avec l'aide



Samedi matin, le rendez-vous était donné au Centre Médical Infantile et au Stade pour les coureurs de l'ASR Athlétisme qui ont rendu visite aux deux centres (La Prugne et Puy Giroux) en apportant des ballons aux enfants malades.

L'arrivée à Puy Giroux ne s'est pas faite dans la discrétion car les athlètes ont été rejoints par les camions du Téléthon Trucks Tour (T.T.T.) du Pays de Combronde. Les enfants sont sortis pour voir les camions et leurs visiteurs dans la bonne humeur et tous ont été reçus par les responsables du site et l'Association Clair de Lune.

Un grand merci à tous.

financière du Crédit Agricole de ROMAGNAT). Pendant l'apéritif, l'ASR Rugby Masculin est venue porter la recette réalisée la semaine précédente lors d'un match.

L'après midi les animations musicales ont repris avec la Pastourelle d'Auvergne, des groupes de jeunes, un sculpteur sur ballons, des maquilleurs.

Pendant toute la journée des bénévoles ont proposé des ballons et des brioches apportées par le T.T.T. Les ballons vendus sont venus orner un panneau suspendu place du 8 Mai.

### Comité des Fêtes

Quelques responsables se sont ensuite rendus au Complexe Polyvalent pour la remise des prix du Challenge Arsène Boulay du Tir à l'Arc. La recette de la manifestation a été remise pour le Téléthon.

La soirée s'est ensuite terminée à **COMBRONDE** pour des représentants du Comité des Fêtes et de la section Athlétisme avec la **remise d'un chèque** représentant une partie de la vente des brioches à ROMAGNAT.

Après la manifestation, les comptes et le bilan ont suscité un grand soupir de soulagement... Le chiffre de 2007 était battu.

Grâce en partie aux très bons résultats de la soirée Beaujolais, à la mobilisation des vendeurs de porte-clés, la manifestation a permis de remettre à l'AFM la somme de 6.872 euros pour Romagnat plus 142 euros pour Saint-Genès-Champanelle (comité de jumelage associé à notre manifestation).

Le Comité des Fêtes félicite bien sincèrement tous ceux qui ont donné de leur temps pour participer, pour aider, pour venir sur les manifestations, pour sponsoriser certaines actions.

Rendez-vous les 4 et 5 décembre prochains où il sera encore plus difficile de faire plus. Un défi a été lancé pour vendre 2.000 porte-clés !! et une réflexion s'engage pour réorganiser la manifestation.

Un « Merci Téléthon » a permis de réunir les acteurs de cette manifestation autour d'une galette.



# Amicale Laïque



#### Loto des écoles

#### SALLE COMBLE AU LOTO DES ÉCOLES ORGANISE PAR L'AMICALE LAÏQUE

**Vendredi 12 décembre 2008**, les écoliers et leurs familles se sont retrouvés salle André Raynoird pour le traditionnel **loto des écoles**.

Toutes les tables étaient occupées malgré le froid.

Tous les participants étaient attentifs aux chiffres tirés sous la direction de Jean Michel LAUMONT car tous étaient intéressés par la « WI », premier lot de la salle.

Certains sont repartis très contents, d'autres un peu déçus de ne pas avoir gagné. La chance leur sourira peut-être l'année prochaine.

Le conseil d'administration de l'Amicale Laïque rappelle que tous les fonds recueillis sont consacrés aux écoles (achat de matériels, aides aux classes déplacées, goûters de Noël...) et à l'aide aux devoirs.



#### **Goûter de Noël de l'aide aux devoirs**

ors de la dernière séance de l'année 2008, les responsables de l'AIDE AUX DEVOIRS ont invité parents et enfants à un goûter qui a été apprécié par tous. Ce moment a permis un échange avec les parents qui l'ont souhaité.

L'AMICALE LAÏQUE, organisatrice de l'Aide aux Devoirs, rappelle que cette activité se déroule 27 cour de Bezance (cour de la Mairie, même entrée que le ROMAGNAT INFOS JEUNES) les Lundis, mardis et jeudi de 16h30 à 18h00 et s'adresse aux élèves des classes primaires ou éventuellement de collèges des écoles publiques.

L'association fait encore appel à des bénévoles qui disposeraient de temps libres durant un ou plusieurs de ces créneaux.

#### Contact possible:

Jean ALAMAR (président) au 04 73 62 62 31 ou Andrée HUGOND (secrétaire) au 04 73 62 62 43 ou 06 81 66 87 92



### Chantiers en cours

### Romagnat

#### Le point sur l'assainissement

ous vous en avions parlé dans le bulletin municipal de septembre 2008. La mise en œuvre de la loi sur l'eau oblige les communes à contrôler les installations d'assainissement non reliées à un système collectif par la mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Sur le secteur, c'est le SIVOM d'Issoire qui a en charge cette compétence. Pour l'honorer, le SIVOM a délégué cette activité.

Ainsi, la Lyonnaise des Eaux est mandatée pour effectuer sur rendez-vous tout prélèvement de contrôle qu'elle estimerait utile chez tout usager

et à toute époque. Ce travail a débuté en janvier et se poursuivra jusqu'en avril.

À ce jour, il s'avère que la taxe d'assainissement n'est pas perçue pour 142 logements de la commune. Une démarche est engagée pour classer l'installation de ces particuliers selon les risques potentiels, dresser une cartographie des non conformités, puis demander aux propriétaires de se mettre aux normes.

Dès maintenant, les nouveaux permis de construire devront comporter un dossier d'agrément lorsqu'il y a un assainissement individuel.

#### Rénovation de la rue Jeanne d'Arc



a commune a décidé de rénover la rue Jeanne d'Arc. Les travaux ont commencé lundi 12 janvier et leur durée est estimée à 3 mois au moins.

D'ici quelques semaines, les Romagnatois bénéficieront d'une rue dotée d'un revêtement de qualité, sans trous ni bosses et d'une vue dégagée de l'incroyable enchevêtrement de câbles électriques et téléphoniques qui la gâchent actuellement.

En dehors des problèmes de circulation et d'esthétisme, le problème sanitaire relatif à l'éventuelle

présence de canalisations de plomb au niveau des branchements en eau potable sera également définitivement résolu, grâce à leur remplacement.

Il est en effet prévu d'enfouir les réseaux secs, d'améliorer le réseau d'assainissement (en remplaçant les tronçons défectueux et en équipant les branchements de regards individuels), de remplacer la canalisation d'adduction d'eau potable (sous maîtrise d'ouvrage du SIVOM d'Issoire) et de reprendre intégralement la voirie en l'équipant d'un caniveau central.



# Les parcours du cœur



#### Les gestes qui sauvent

a commune de Romagnat a décidé d'organiser, dans le cadre de la manifestation nationale de la Fédération Française de Cardiologie (F.F.C.), un parcours du cœur le dimanche 29 mars de 9h à 17h, avec des circuits de marche, de course à pied et de vélo tout terrain.

Le rendez-vous est donné à l'heure qu'il vous plaira à partir de 9h dans la salle d'exposition de la cour de la Mairie.

Vous serez sensibilisés à l'importance de l'activité physique dans la prévention des risques cardiaques. Des brochures de la F.F.C. seront à votre disposition et vous aurez la possibilité d'évaluer vos facteurs de risques par le dépistage (prise de tension artérielle, mesure du taux de cholestérol, etc.).

Parallèlement, et pour le même combat, le mardi 24 mars et le mercredi 1er avril, les Romagnatois sont invités à participer à des actions de sensibilisation sur les gestes qui sauvent, animées par l'association « Être et Savoir » en collaboration avec Cœur et santé, le Pr. CASSAGNES, les Médecins du SAMU et la Protection civile.

Ces actions de sensibilisation, qui durent 1h30 environ, auront lieu :

 Salle des banquets : Le mardi 24 mars à 9h30, 11h, 14h,

15h30, 17h.

Salle Jacques Prévert :
 Le mercredi 1<sup>er</sup> Avril : 9h30, 11h, 14h, 15h30, 17h.

### ARRÊT CARDIAQUE









www.1vie3gestes.com

Fédération Française de Cardiologie

Vous pourrez suivre également une démonstration « des gestes qui sauvent » par les sapeurs pompiers de Romagnat, car il suffit de 3 gestes pour sauver 1 vie.



Vous pouvez vous inscrire auprès de M<sup>me</sup> DUBOST (Tél. : 04 73 62 79 62) ou à l'aide du coupon réponse ci-contre à déposer en Mairie.

Cette action est menée afin de permettre au maximum de Romagnatois d'acquérir les gestes qui sauvent, car « 4 victimes sur 5 qui survivent à un arrêt cardiaque ont bénéficié de ces gestes simples pratiqués par le premier témoin ».

La mise en place par la municipalité d'un défibrillateur salle André Raynoird en 2008 ne sera utile que si les citoyens sont formés. Cette mise en place sera suivie de l'achat de deux nouveaux défibrillateurs en 2009 pour le centre ville et les stades.



# Agenda culturel



#### PRÉVENTION DES RISQUES CARDIO-VASCULAIRES :

POUR LES AUTRES : J'APPRENDS LES GESTES QUI SAUVENT! POUR MOI : JE ME CONTRÔLE ET JE FAIS DU SPORT !

#### Bulletin d'inscription à l'action de sensibilisation « Les Gestes Qui sauvent »

Animée par l'association « Être et Savoir »,

en collaboration avec Coeur et santé, le Professeur CASSAGNES, les Médecins du SAMU, la Protection civile.

Merci de remplir ce bulletin d'inscription et de le retourner à : Madame DUBOST - Mairie de Romagnat - 63540 ROMAGNAT ou de le déposer à l'accueil de la Mairie.

- Date limite de retour des bulletins : 20 mars 2009
- Date et heure souhaitées (entourer votre choix) :

	9h30 - 11h00 - 14h00 - 15h30 - 17h00
Nom :	Prénom :
Adresse: .	

Mardi 24 mars - Mercredi 1er avril

Téléphone : ......Courriel : .....

#### Programmation / Manifestations gratuites

#### **MARS 2009**

#### ■ Du vendredi 6 au dimanche 15 mars : Exposition de photos sur le Guatemala « Couleur Quetzal » de M. EYMARD, salle d'exposition de la Mairie.

#### ■ Mardi 10 mars :

Rencontre poésie avec la venue de M. Hervé LE TELLIER à 20h, salle du Conseil de la Mairie.

#### ■ Dimanche 29 mars:

Parcours du cœur organisé par la municipalité.

#### **AVRIL 2009**

#### ■ Du vendredi 3 au dimanche 5 avril :

Expo peintures, Mme COULON, thème: « L'Afrique », salle d'exposition de la Mairie.

#### ■ Dimanche 12 avril en matinée :

« Chasse aux oeufs de Pâques », dans la cour de la Mairie.

#### ■ Mardi 21 avril :

Conférence de M. B. GIARD « Le citoyen et l'Europe » avec le comité de jumelage, à 20h30, salle des Banquets.

#### ■ Samedi 25 avril:

Brocante de la Fête de la Rue.

Exposition Malgache, salle d'exposition de la Mairie.

#### **MAI 2009**

#### ■ Du vendredi 15 au dimanche 17 mai :

Arts en balade, salle d'exposition de la Mairie, salle J. Prévert et salle des Banquets.

#### **JUIN 2009**

#### ■ Vendredi 19 juin:

Fête de la musique à Opme

#### ■ Samedi 20 juin :

Fête de la musique à Opme par Chant'Opme avec la venue de Rémy BRICKA.

#### ■ Dimanche 21 juin :

Fête de la musique par le Comité des Fêtes.

#### ■ Dimanche 29 juin:

Fête de la Rue.

**Contact: Hubert VITRY** au 04 73 28 04 73 Collectes de Sang

#### (Complexe sportif)

- Lundi 6 avril
- Lundi 15 juin

16h30 - 19h30

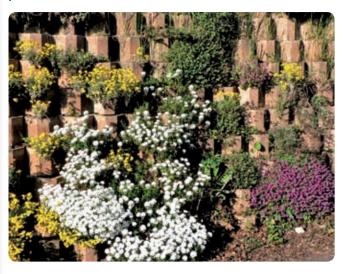
# Romagnat, ville fleurie



#### Espaces verts

a commune de Romagnat s'est inscrite au concours des villes et villages fleuris. L'embellissement de l'ensemble du territoire de la commune sera l'affaire de tous.

Des actions locales en faveur du fleurissement, de l'environnement (selon les principes du développement durable) du cadre de vie et de l'accueil sont prévues dans un programme pluriannuel.



En premier lieu, la municipalité souhaite améliorer le cadre végétal et paysager par la réalisation d'entrées de ville soignées et accueillantes, la mise en valeur paysagère du petit patrimoine, l'inventaire, la protection et l'entretien des arbres, des zones engazonnées permettant de mettre en valeur les compositions paysagères, (après avoir évalué le coût, les besoins en eau et la fréquence de la tonte...).



Tous types de fleurissement seront bienvenus : les plantations en pleine terre seront privilégiées ; la qualité, l'originalité, la diversité devront prévaloir sur la quantité ; le fleurissement arbustif, avec un mélange de couleurs de feuillages, de fleurs et de fruits, peut participer à moindre coût à une décoration des quatre saisons ; les bacs et

jardinières seront réservés au centre ville. Une attention particulière sera portée sur la cohérence du mobilier urbain.

La gestion de l'environnement doit être notre souci constant ; la pénurie de la ressource en eau conduit à encourager toutes les techniques permettant des économies: espèces adaptées, techniques spécifiques, ... L'utilisation de produits phytosanitaires devra être limitée autant que possible.

La propreté de la ville a son importance dans ce challenge avec une attention particulière sur la collecte sélective des déchets, la maîtrise de la pollution canine.



Le patrimoine ancien et moderne doit être valorisé dans le respect de l'identité de notre commune.

Les premières actions au niveau de Romagnat iront dans ce sens : le fleurissement de la place du 8 mai, l'étude paysagère sur le rond-point Fernand Forest autour du thème de la vigne avec une réalisation prévue fin 2009-2010, la mise en place d'un gazon fleuri, l'inventaire des arbres du parc avec l'abattage d'arbres « à risque », l'élagage et la plantation de nouvelles essences, la gestion raisonnée de l'utilisation des produits phytosanitaires et l'étude sur la possibilité de récupération d'eau de pluie.

# Populations



#### Quelques chiffres...

es enquêtes de recensement sont menées continuellement depuis 2004 ; elles permettent ainsi à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques de nous donner des chiffres intermédiaires fiables.



Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la commune de Romagnat compte :

8271 personnes qui ont leur résidence habituelle sur le territoire de la commune,

274 personnes comptées à part dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence à Romagnat, ce qui donne une population totale de 8545 personnes.

Ces chiffres complétés par un bilan social mené à la demande du Centre Communal d'Action Sociale nous ont permis de mieux connaître la population de Romagnat. On peut noter que :

- La population de Romagnat vieillit ;
- Le nombre de personnes dans la tranche d'âge 20-40 ans a tendance à diminuer, ce constat équivaut à un déficit de la population d'avenir. Cet affaiblissement est probablement dû au déficit de logements;
- En 5 ans, la ville de Romagnat a accueilli 20 % de nouveaux arrivants;
- La moyenne d'habitants par logement est maintenant de 2,3 (pour 2,6 en 2001).
   Ce calcul corrélé avec la courbe démographique permet de dire qu'il est nécessaire de construire ou trouver au moins 50 logements par an pour maintenir le nombre d'habitants à son niveau actuel;
- 27 % des habitants en activité ont plus de 50 ans.

Ces informations très intéressantes économiquement ont été complétées par une étude anonyme sur les revenus, la composition des foyers, les bénéficiaires des aides complémentaires, la petite enfance, etc.

Cette étude permettra à la Municipalité de mieux cibler les besoins et les projets à conduire sur notre commune.

#### Madagascar / Romagnat

ne prise de contact a eu lieu entre la municipalité de Romagnat et l'association des Malgaches de Clermont-Ferrand avec des projets de coopération pour la ville de Tuléar sur l'île de Madagascar (autour de l'eau...) et des manifestations sur la commune.

#### Du 24 avril au 2 mai :

- Une exposition à la mairie ;
- Un repas malgache au restaurant scolaire;
- Conférence et conte.

#### Durant la semaine des cultures du 27 juin au 4 juillet :

Conférence et spectacles.

Une visite sur le site de l'association Ravenala vous aidera à mieux les connaître :

http://amcclermont.com



### Centre social



#### Expositions de l'atelier Encadrement





'atelier Encadrement du Centre Social animé par Joëlle GOUACHE a exposé ses travaux d'encadrement réalisés en 2008 sur le thème du festival du Court-Métrage de Clermont-Ferrand. Une vingtaine de cadres ont été exposés au Centre de Documentation de La Jetée à Clermont-Ferrand du 20 Janvier au 20 Février 2009.

En 2009 le thème choisi est la mode et plus particulièrement les reproductions de costumes de scène de Christian LACROIX. Nous exposerons nos réalisations conjointement avec celles des groupes de patchwork à partir de la mi-novembre dans la salle d'exposition municipale.

#### Défibrillateurs

e 09 Février 2009, 45 usagers du Centre Social ont participé à une réunion d'information sur les conditions et les modalités d'utilisation des défibrillateurs.

Animée par l'association « ÊTRE ET SAVOIR », prévention santé et la protection civile, cette réunion a été très appréciée.

Les participants pensent avoir acquis un savoir qui devrait leur permettre d'être plus efficaces en cas de nécessité.

Cette réunion faisait suite au même type de réunion proposée aux associations par l'équipe municipale à l'automne dernier lors de la mise en place d'un défibrillateur sur la commune au Complexe Sportif.



#### Structure multi-accueil et Relais d'Assistantes Maternelles

e 16 décembre au Centre social de Romagnat, ZAZ a présenté aux tous-petits un spectacle très textile cousu de mots et de couleurs.

Grâce à une petite maison dont chaque face représente un moment de la journée, les enfants ont beaucoup apprécié que soit abordé, de cette manière, leur quotidien.



En effet, le jeu de scène est très visuel et la musicalité des mots leur a permis d'entrer dans un monde très poétique.

Pour vous aider dans votre recherche d'une assistante maternelle, vous pouvez joindre M<sup>me</sup> TISSERON aux permanences suivantes :

- à Romagnat, au Centre social, 3 rue des fours à chaux (04 73 62 63 00) :
- le mardi de 13h à 16h.
- à Aubière, rue de Gergovie (04 73 28 48 51) :
- le Lundi de 12h à 13h30,
- le Jeudi de 12h à 14h,
- le 2eme et 4eme Vendredi du mois de 09h à 12h



# Romagnat Info Jeunes



#### Tout shuss !!!

et hiver la neige a débarqué en force et avec elle est apparue la « glisse attitude » !!! Cette nouvelle mode de saison n'est en fait régie que par le plaisir de descendre sur la poudreuse fraichement tombée.



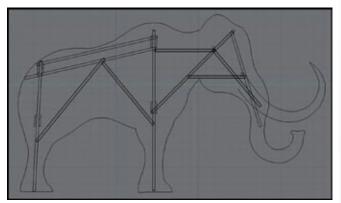
Les jeunes skieurs et snowboarders de Romagnat ont donc envahi les pistes du Sancy durant de nombreuses sorties organisées par le RIJ (Romagnat Info Jeunes). Le grand air, les sensations fortes et les spectaculaires (mais sans gravité) gamelles, ont entraîné une avalanche de bonne humeur qui s'est emparée de tous.



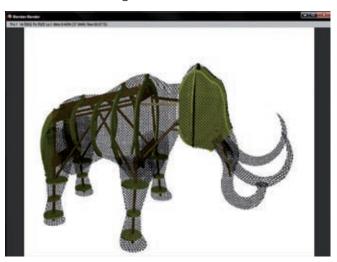
Mais attention !!! Si vous avez entre 15 à 18 ans, si vous êtes passionnés de sports d'hiver, la saison n'est pas finie... Et oui ! Une dernière semaine de glisse sera organisée durant les vacances de printemps : du dimanche 12 au samedi 18 avril à Valloire Galibier (en Savoie). A cette occasion nous retrouverons un groupe de jeunes italiens de la ville de Licciana Nardi (jumelée avec Romagnat). Ski et snowboard seront à l'honneur.

Les vacances de février ont également permis aux bricolo-archéologo-historiens de dévoiler leurs talents... Ils ont, grâce à leur savoir faire et à leurs doigts de fées (ou disons plutôt de magiciens), construit la mascotte du carnaval du FLEP.

Cette année, le thème sera la préhistoire.



Vous devinerez donc que la mascotte est un... Mammouth. Ressuscité après plus de 5 000 ans d'hibernation, le pachyderme se promènera dans les rues de Romagnat le 28 mars.



Alors, avis à tous les homo-sapiens dont les instincts de chasseurs primitifs ne sont pas enfouis, armez-vous de lances, habillez-vous de peaux de bêtes et venez nombreux pour la battue au départ du CMI le 28 mars à 14h30.

Nous vous rappelons également qu'un festival de rock aura lieu le samedi 16 mai.

Si vous voulez en savoir plus, venez nous rendre une petite visite au R.I.J. (dans la cour de la Mairie) ou téléphonez à Mélanie au 06 84 80 52 45 ou au FLEP au 04 73 62 67 83.



### Hôtel de Ville

Château de Bezance 63540 Romagnat www.ville-romagnat.fr

#### Permancences du Maire:

sur rendez-vous

#### **Services Administratifs:**

Téléphone : 04 73 62 79 79
Télécopie : 04 73 62 79 76

e-mail: contact2008@ville-romagnat.fr

#### **Services Techniques:**

Téléphone: 04 73 62 79 99 Télécopie: 04 73 62 79 95

e-mail: service-technique@ville-romagnat.fr

#### **Service Communication:**

e-mail: service-com@ville-romagnat.fr

#### Les services administratifs et techniques sont ouverts au public sans interruption :

de 8h30 à 16h50 du lundi au jeudi de 8h30 à 16h20 le vendredi de 10h15 à 11h45 le samedi (permanence Etat Civil)

N° Vert 0 800 40 00 63

